

Ateliers d'Anglais - Fiche d'inscription 2018-2019 Ecole Élémentaire (hors OIB 1 et OIB 2)

Merci de compléter ce document le plus lisiblement possible, de préférence en lettres majuscules.

Nom et Prénom de votre enfant:

Date de Naissance : Classe en **2018-2019** :

Nom et prénom de la mère :	Nom et prénom du père :
Email* :	Email* :
Tél. fixe : Port. :	Tél. fixe : Port. :

* Merci de renseigner votre adresse mail qui sera notre moyen de communication privilégié. Elle ne sera pas utilisée à des fins commerciales

ADRESSE DE CORRESPONDANCE (1 seule adresse)

.....

Remarques spécifiques concernant l'enfant :

Merci d'indiquer l'atelier sélectionné :

Option A : Pause méridionale 1h / semaine 285€	Option B : Après la classe 1h30 / semaine 363€	Option C : Mercredi matin 3h / semaine 705€
<u>CP et CE1</u> <input type="checkbox"/> Lundi 11h50 à 12h50 Ou <input type="checkbox"/> Jeudi 12h25 à 13h25	<u>Tous niveaux Élémentaire*</u> <i>* Des groupes de niveaux seront constitués en fonction du nombre d'inscrits</i>	<u>CP-CE1</u> <input type="checkbox"/> Mercredi de 9h à 12h
<u>CE2, CM1 et CM2</u> <input type="checkbox"/> Mardi - 11h50 à 12h50 Ou <input type="checkbox"/> Vendredi 12h25 à 13h25	<input type="checkbox"/> Jeudi de 16h50 à 18h20	<u>CE2-CM1-CM2</u> <input type="checkbox"/> Mercredi de 9h à 12h

*Le nombre de places de chaque option est limité, les inscriptions seront traitées dans l'ordre chronologique de leur arrivée

Tous les ateliers démarreront la semaine du 17 septembre 2018 et se termineront la semaine du 3 juin 2019 (pas d'ateliers pendant les vacances scolaires)

Ce tarif comprend les séances ludiques d'apprentissage de l'anglais sous la conduite d'une animatrice ou d'un animateur anglo-saxon

Le nombre d'enfants par groupe est de 10 minimum et ne pourra pas aller au-delà de 15.

Modalités d'inscription:

L'inscription de chaque enfant sera définitive à réception de l'intégralité du règlement et de la Fiche d'inscription :

- Pour les ateliers d'une heure hebdomadaire à réception d'un chèque de 285€ encaissé à confirmation du groupe ou de trois chèques groupés de 95 € encaissés à confirmation du groupe et début novembre 2018 et début janvier 2019.
- Pour les ateliers d'1h30 hebdomadaire à réception d'un chèque de 363€ encaissé à confirmation du groupe ou de trois chèques groupés de 121 € encaissés à confirmation du groupe et début novembre 2018 et début janvier 2019.
- Pour les ateliers de 3h hebdomadaires à réception d'un chèque de 705€ encaissé à confirmation du groupe ou de trois chèques groupés de 233 € encaissés à confirmation du groupe et début novembre 2018 et début janvier 2019.

Par ma signature je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente au dos de cette fiche d'inscription et les accepte sans réserve.

Date :

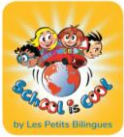
Signature :

Nom et Prénom :

Règlement à établir à l'ordre de « School is Cool » et à retourner **avant le 10 juillet 2018** à notre centre administratif

«School is Cool» - BP 60069 - 75861 Paris CEDEX 18

e-mail : rennes@lespetitsbilingues.com ou 02 23 42 49 31



Conditions Générales de Vente

1 – Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société Môme Sweet Môme West Garden (ci-après, « School is Cool ») et le client. Toute inscription et recours aux prestations délivrées par « School is Cool » implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par « School is Cool ».

2 – Services

Les prestations sont délivrées sous la forme de séances d'animation en langue anglaise dispensées au sein de l'Ecole SAINT-VINCENT PROVIDENCE, par des intervenants pédagogiques de culture anglo-saxonne tout au long d'une saison décomptée du 1^{er} septembre d'une année au 15 juillet de l'année suivante (ci-après, une « Saison »), sur une base hebdomadaire (hors vacances scolaires et jours fériés) à raison de 27 à 34 séances de 1 heure, 1h30 ou 3 heures pour les enfants de par Saison réparties selon un calendrier fixé par « School is Cool ». « School is Cool » se réserve le droit d'annuler un atelier annuel si moins de 10 enfants y sont inscrits moyennant une information communiquée au souscripteur au moins une semaine à l'avance. Les sommes restant dues seront alors intégralement reversées. « School is Cool » se réserve le droit d'annuler une séance moyennant une information communiquée à l'Ecole au moins 48 heures à l'avance. La séance annulée est alors reportée à une date ultérieure choisie, si possible d'un commun accord entre les parties ; en cas d'impossibilité de report d'une séance annulée du fait de « School is Cool », le montant correspondant sera alors intégralement remboursé aux familles ou porté à leur crédit pour l'année suivante.

3 – Disponibilité des animatrices et animateurs

En raison de notre démarche d'Assurance Qualité auprès de nos animatrices et animateurs et afin d'habituer les enfants à une diversité d'accents et de prononciations, des changements d'animatrices ou d'animateurs peuvent survenir. Il n'existe aucun droit à l'animation d'un atelier par une animatrice ou un animateur déterminée(e).

3 – Prix

Les tarifs indiqués sur la Fiche d'Inscription s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services. Les prix sont établis annuellement et sont valables pour une Saison.

4 – Paiements

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription. Le paiement est réalisé par chèque.

Le règlement par chèque peut s'effectuer en une seule fois ou en trois fois selon les modalités suivantes : un premier chèque d'un montant de 100€, remis à l'encaissement au moment de l'inscription, et deux chèques représentant chacun la moitié du solde établis également au moment de l'inscription et remis à l'encaissement respectivement début décembre et début mars de la saison en cours.

5 – Inscription

Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué dans les conditions indiquées au point 4 ci-dessus.

6 – Résiliation

Toute résiliation d'une inscription devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

« School is Cool » – BP 60069 – 75861 Paris Cedex 18.

Sous réserve de respect de cette procédure, toute résiliation d'inscription reçue avant la quatrième séance, cachet de la Poste faisant foi, fera l'objet d'un remboursement dans les 90 jours, déduction faite du prix des séances déjà effectuées, calculé au pro rata du nombre de séances.

En revanche, l'inscription sera définitive pour la Saison à partir de la quatrième séance et aucune résiliation ne pourra être effectuée sauf cas grave de force majeure dûment justifié par le client et soumis à l'appréciation de « School is Cool ». Dans ce cas, seules les séances dispensées seront dues. Le remboursement du solde sera alors effectué dans les 90 jours.

7 – Non sollicitation

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les intervenants pédagogiques salariés de « School is Cool » et à ne pas recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui leur aura été confiée par « School is Cool ».

8 – Droit de rétractation

Le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. Pour exercer son droit de rétractation, le client devra informer « School is Cool » par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à School is Cool BP 60069, 75861 Paris Cedex 18, dans les 14 jours suivant l'inscription (date de signature figurant sur la fiche d'inscription faisant foi). Si le client souhaite que l'exécution d'une prestation de service commence avant le délai de rétractation de 14 jours, il devra en faire la demande expresse à « School is Cool ». Le client qui a exercé son droit de rétractation d'une prestation ou d'un contrat qui a commencé à sa demande expresse avant la fin du délai de rétractation devra verser à « School is Cool » le montant correspondant aux prestations déjà réalisées jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenue dans le contrat. Le client perd son droit de rétractation lorsque la prestation a été entièrement exécutée durant le délai de 14 jours à sa demande expresse.

8 – Comportement

Dans le cas de comportements inappropriés d'un enfant, nous nous réservons le droit après concertation et avis favorable de la Direction de l'école d'exclure un enfant pour une période définitive ou une période de durée variable, durée à définir au cas par cas. L'inscription ne pourra alors en aucun cas faire l'objet de remboursement, la facturation annuelle sera considérée comme intégralement due.

9 – Droit à l'image

« School is Cool » est autorisé, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de « School is Cool » ou dans les grands médias d'information. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné sur la fiche d'inscription.

10 – Matériel – Propriété Intellectuelle

Tout matériel (livres, revues...) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par « School is Cool » reste sa propriété exclusive.

Les prestations sont délivrées sous des marques et un savoir-faire dont « School is Cool » détient régulièrement les droits d'utilisation.

Tous les éléments relatifs au contenu des prestations sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soient, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de « School is Cool ».

11 – Assurance

« School is Cool » est régulièrement assuré au titre des prestations fournies en responsabilité civile professionnelle. Toute fois « School is Cool » ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants. Dans le cadre des activités d'animation dans les salles de l'Ecole SAINT-VINCENT PROVIDENCE, les familles s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits à « School is Cool ».

12 – Règlement général sur la protection des données

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées et traitées dans un fichier informatisé par les sociétés du Groupe LES PETITS BILINGUES au fin de leurs intérêts légitimes pour la gestion de leurs clients et de leurs prospects. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées aux équipes pédagogiques, administratives et commerciales. Lorsque les informations recueillies concernent un enfant, celles-ci le sont pour la sécurité et le confort de l'enfant et ses parents ou titulaires de l'autorité parentale autorisent dès à présent les sociétés du groupe LES PETITS BILINGUES, dans l'intérêt de l'enfant, à collecter et traiter ses données personnelles.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, un droit d'accès aux données le concernant peut être exercé par chaque client ou prospect ainsi qu'un droit de rectification en contactant le Service Clients Les Petits Bilingues, BP 60069, 75861 Paris Cedex 18

13 – Jurisdiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis aux juridictions compétentes.